

introduction au bien-être animal entre éthique et réglementations

Jacques Servièrè

Neurobiologiste
Directeur de recherche INRA (retraité)
Membre du Groupe de travail Bien-être de l'O.I.E.
132 rue du Théâtre
75015 Paris

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les origines des réglementations sur le bien-être animal.
- Montrer que la perception collective des animaux évolue avec les données scientifiques et la réflexion éthique.

Définition du bien-être animal par l'OIE

Le bien-être animal est une question complexe aux facettes multiples qui comporte des dimensions scientifiques, éthiques, économiques, culturelles, sociales, religieuses et politiques. Le bien-être animal suscite un intérêt croissant dans la société civile et constitue l'une des priorités de l'Organisation mondiale de la santé animale.

Essentiel

- Un dispositif juridique existe, au plan national, communautaire et international.
- L'un des défis d'application des réglementations est d'améliorer l'évaluation du bien-être animal.

CHEVAL

Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article

quelles réalités biologiques ?

La montée des préoccupations relatives à l'utilisation des animaux a été réactivée au 20^e siècle par des philosophes inscrits dans la lignée utilitariste anglo-saxonne. Un nouveau regard est désormais posé sur les animaux par les sociétés urbaines, distancées de la "nature" par le filtre d'une technologie envahissante. Ce débat, rejoint par les préoccupations environnementalistes, reste imprégné d'éthique. Il est entretenu par des campagnes d'alerte qui recourent à des émotions s'articulant sur l'empathie. Le bien-être animal est l'un des sujets de préoccupation dans nos sociétés, au point de l'avoir promu au rang de discipline d'étude mais aussi d'argument commercial.

Le bien-être animal étant un enjeu de société, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) s'est engagé dans une stratégie élaborée en partenariat avec le monde professionnel et le monde associatif. L'intensification des productions animales, l'évolution des connaissances scientifiques et la demande des

citoyens pour prendre en compte la sensibilité des animaux participent à l'instauration de cette politique. La question du bien-être animal (BEA) est fondamentalement marquée par la dimension éthique, au-delà des dimensions scientifiques ou des prises de position émotionnelles de compassion pour le sort réservé aux animaux destinés à la consommation.

- Après un rappel de l'évolution des réglementations relatives à l'utilisation des animaux, nous évoquons le changement des représentations collectives des animaux, puis montrons comment la science du bien-être animal est devenu un objet d'étude pour les neurosciences et l'éthologie.

L'ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS DU 19^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI

- Le besoin de réglementer le bien-être animal est le résultat de divers travaux qui trouvent leur source dans les travaux de Darwin (*encadré 1*).
- Au niveau international, la définition du bien-être élargit le sujet aux questions de société et renvoie aux cinq grands principes énoncés par le "Farm Animal Welfare Council"* : La formulation du FAWC, reprise

NOTE

* 1993 - <https://www.gov.uk/government/groups/farm-animal-welfare-committee-fawc>

Encadré 1 - Des travaux de Darwin à 2010 : les étapes clés du bien-être animal

- 1872** : Darwin publie "*l'Expression des émotions chez l'Homme et les animaux*". Il pointe la continuité phylogénétique de toutes les espèces animales, *Sapiens sapiens* inclus. C'est un tournant conceptuel ; de nombreux travaux sont ensuite menés avec les outils méthodologiques et théoriques de la biologie, en particulier avec ceux des neurosciences cognitives ou de l'éthologie.
- 1964** : la parution du livre "*Animal Machines*", de Ruth Harrison, militante végétarienne britannique, peut être considéré comme l'élément déclencheur d'une prise de conscience collective.
- 1965** : le Comité R. Brambell (immunologiste qui a présidé ce comité) publie un rapport. Ses conclusions sont à l'origine de la formulation du

principe dit des "cinq libertés".

- Années 1960** : Émergence de la science du bien-être animal, sous l'impulsion de W. Thorpe, qui a développé des travaux sur la souffrance animale.
- Années 1980** : Travaux de David Fraser sur la définition du BEA et sa caractérisation.
- Depuis 2010** : L'Union Européenne et les États membres se sont engagés à appliquer le traité de Lisbonne (2007) (reprenant ainsi les termes initiaux de l'annexe A du Traité d'Amsterdam-1997) qui stipule que, dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des transports, du marché intérieur, de la recherche, ... "*il sera pleinement tenu compte des exigences du bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles*".